

**ACTES
DE LA
RENCONTRE
NATIONALE DU
FONCIER CULTUREL**

24 novembre 2023 - 6b (Saint-Denis, 93)

La Main, Foncièrement culturelle
SCIC SA - 1 rue Charles Garnier (Saint-Ouen, 93)



SOMMAIRE

P.5 EDITO

P.11 DÉROULÉ DU 24 NOVEMBRE 2023

P.7 Plénière d'ouverture : enjeux de demain pour La Main

P.13 Synthèses des ateliers

P.15 Levée de fonds

P.19 Valeur et son partage

P.27 Transition écologique

P.33 Co-construction des politiques publiques

P.43 Présentation du TWIST : première opération immobilière

P.47 Plénière de clôture : l'accès au foncier culturel à l'aune du droit à la ville

P.53 PERSPECTIVES POUR 2024

P.55 Les briques posées et à venir

P.55 Gouvernance

P.57 Collecte citoyenne : devenez sociétaire !

P.59 Feuille de route

LE LIEU DÉBORDE DU BÂTIMENT



ÉDITO

Dans les lieux culturels et artistiques se déploient une multitude d'expériences sensibles entre les personnes, en lien avec les bâtiments et leur territoire, qui font de nos lieux des communs.

De plus en plus contraints à des occupations précaires et de courtes durées, leur présence sur le territoire est fragile dans un contexte d'accélération et de concentration de la pression foncière.

Les protéger de la spéculation immobilière, c'est assurer les conditions de leur pérennité.

La 1ère édition de la Rencontre Nationale du Foncier Culturel a réuni près de 200 personnes le 24 novembre 2023 au 6b pour échanger sur les enjeux de pérennisation foncière des lieux culturels.

Cette journée a été marquée par le rassemblement d'une large diversité d'acteur·ices partageant l'urgence de construire des solutions collectives et solidaires. Il s'agit maintenant de faire émerger des espaces de dialogue privilégiés, à même de dégager une vision plurielle et partagée pour nos lieux.

La Rencontre nationale du foncier culturel représente une étape clé dans la structuration de La Main, **première foncière solidaire et citoyenne dédiée au secteur culturel**. Elle s'inscrit dans l'édition d'un guide sur le foncier culturel et le développement d'un centre de ressources dédié.



PLÉNIÈRE D'INTRODUCTION - LES ENJEUX DE DEMAIN POUR LA MAIN

LES INTERVENANT·ES

Elise Herrmann, cheffe du Département des Territoire à la Direction Générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle au ministère de la Culture

Stéphane Troussel, président du Département de la Seine Saint-Denis

Adrien Delacroix, 3ème VP Urbanisme et aménagement durable à la ville de Saint-Denis, et Conseiller en charge de l'Habitat et du foncier à l'EPT Plaine Commune

Antoine Baudrit, chargé d'investissements au département Cohésion Sociale et Territoriale à la Banque des Territoires

Rémi Jacquot, administrateur du 6b

Juliette Bompont, créatrice et membre du Conseil d'Administration de La Main

Mayeul Beudet, directeur de La Main

LE 6b, LIEU DE LA PREMIÈRE BRIQUE

Lieu de 6.000 m² dédié aux développement des métiers de la culture et de la création depuis 14 ans, le 6b regroupe 180 structures en résidences permanentes. La pérennisation foncière du lieu est organisée en lien avec les collectivités territoriales et constitue la première expérimentation suivie par La Main.

UNE FONCIÈRE CITOYENNE ET CULTURELLE

Sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), La Main est l'outil foncier des lieux culturels et artistiques pour se pérenniser via la propriété collective.

En partant des problématiques foncières des lieux, et sans devenir opérateur, la coopérative développe des modèles d'acquisitions collectives qui pensent les solidarités sociales, financières et juridiques et placent les usager·es au cœur de la démarche.

La Main est née au croisement de plusieurs évènements :

- **L'étude d'Opale** (2017) entre quatre lieux de Seine-Saint-Denis (6b, Poussières, Mains d'Œuvres et Villa Mais d'Ici) a illustré leur forte précarité foncière et marqué la création de POT KOMMON, réseau de coopérations.
- **L'expulsion temporaire de Mains d'Œuvres** (2019) a accéléré l'urgence d'intervenir sur ces questions, mettant en péril les emplois de la structure et fragilisant un peu plus l'ensemble du secteur face à la pression immobilière.
- La rencontre avec la **foncière agricole Terre de Liens** a été décisive pour la création d'un outil collectif dédié aux lieux culturels.

Soutenue par le ministère de la Culture, La Main fédère à l'échelle nationale des lieux et des réseaux culturels pluridisciplinaires. Nos lieux partagent les valeurs de l'économie sociale et solidaire et des droits culturels et incarnent une économie des arts et de la culture soutenable.

4 AXES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX

LEVÉE DE FONDS

Nous construisons des outils de financement solidaire sur le long terme (collecte citoyenne, fond de dotation) et des stratégies de mobilisation pour permettre l'engagement de tous·tes dans la coopérative.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous incarnons des espaces uniques qui participent à produire des solutions communes pour un développement plus durable des territoires. Nous assurons la rénovation et l'accessibilité des bâtiments et la mutation des métiers.

VALEURS ET INDICATEURS

Nous travaillerons à un référentiel d'indicateurs éclairant les spécificités et les traits communs de nos lieux. Il nous appuiera dans les négociations avec des investisseurs mobilisés dans des démarches d'acquisition.

POLITIQUE PUBLIQUE

Nous associations les collectivités territoriales, en tant que partenaires clés, à la maîtrise foncière de nos lieux. Nous proposons des moyens qui traduisent un soutien actif des collectivités en direction de nos lieux.

3 CHAMPS D'INTERVENTION

ACCOMPAGNER

Amener les structures culturelles et les collectifs artistiques sur le chemin de l'acquisition et de la maîtrise foncière des lieux qu'ils font vivre. Les protéger de la spéculation immobilière, c'est assurer leur pérennité.

EXPÉRIMENTER

S'associer aux organisations culturelles, les collectifs artistiques et usager·es des lieux ainsi que les collectivités et leurs différents partenaires, pour imaginer ensemble des modes d'acquisition non spéculatifs, solidaires et collectifs.

SENSIBILISER

Faciliter les liens et l'échange de pratiques entre le secteur culturel et immobilier par un centre de ressources ouvert et contributif. C'est en échangeant et en partageant que nous apprenons à transformer le réel !



PLÉNIÈRE D'INTRODUCTION - LES ENJEUX DE DEMAIN POUR LA MAIN

Stéphane Troussel

“Le département souhaite faire de la culture et de la création un levier de développement de la Seine-Saint-Denis, dans un territoire en pleine mutation urbaine, confronté à la fois aux enjeux de la gentrification et de persistance de populations en situation de grande vulnérabilité. Les arts et la culture sont un moyen de faire société commune.”

“Nous avons engagé une réorientation de nos opérations d'aménagement, pas seulement autour de démarches d'urbanisme transitoire (...), mais avec une volonté politique de pérenniser des acteurs de la culture dans des quartiers en cours de réaménagement. (...) Le 6b est un bel exemple avec l'acquisition publique du lieu pour le rénover, le porter durablement et l'intégrer dans la construction du quartier Neaucité.”

Antoine Baudrit

“La Banque des territoires a une approche globale où on se positionne comme des investisseurs à impact, avec cette notion de capital patient où on sélectionne des projets qui mêlent modèle économique vertueux et de l'impact. Les positions stratégiques sont basées sur deux piliers : la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale.”

“Le Ministère essaye d'avoir une approche transversale des Tiers-Lieux, avec une adhésion au GIP France Tiers-Lieux et un soutien des démarches d'outillages, comme celle portée par La Main. (...) Notre soutien vise la construction d'un outil partagé à travers la publication du guide et l'animation d'un centre de ressource national.”

La Parole Errante

“Les collectivités territoriales disposent de bien des moyens pour soutenir les lieux en cas de véritable volonté politique - préemption par les municipalités, baux emphytéotiques, conventionnements de longue durée, reconnaissance du droit d'usage, ... Et elles préfèrent trop souvent recourir à l'expulsion de tout ce qu'elles ne contrôlent pas.”



PROGRAMME ET DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

LA MAIN Rencontre Nationale du Foncier Culturel



9H00 ACCUEIL

9H30 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Avec la participation du Ministère de la Culture (E.Herrmann), du Département de la Seine-Saint-Denis (S.Troussel), de l'EPT Plaine Commune et de la ville de Saint-Denis (A.Delacroix), de la Banque des Territoires (A.Baudrit) et du 6b.

10H30 ATELIERS THÉMATIQUES

Lancer une levée de fonds citoyenne : enjeux et stratégie

En se familiarisant aux instruments de financement possibles sur le long terme, nous discuterons des enjeux d'intégrer une levée de fonds citoyenne par prise de parts sociales pour soutenir la pérennisation des lieux artistiques et culturels.

• Terre de Liens (L.Sourice) ; l'Ecrevis ; Le Bateau Ivre ; F.Cottet (UMR Géographie-Cités)

Enjeux de valorisation de nos lieux dans des démarches d'acquisition

Nous réfléchirons à un système de valeurs qui, en éclairant l'économie plurielle de nos lieux, nous permettra de nous positionner dans les négociations avec des investisseurs mobilisés dans des démarches d'acquisition.

• La Banque des Territoires (A.Baudrit) ; l'Institut Godin (N.Chochoy) ; Opale (L.De Larminat) ; l'UFISC (P.Coler)

La transition écologique et architecturale des lieux artistiques et culturels

Nous réfléchirons au rôle des lieux, depuis leurs modes d'organisation et leurs processus de réhabilitation collectifs, ainsi qu'aux stratégies à adopter pour accompagner la transition écologique et devenir un acteur territorial engagé sur ces questions.

• Atelier plus un (C.Bazin) ; Le Lycée avant le Lycée (J.Desfour) ; La Preuve par 7 (S.Boujardine) ; l'Institut Paris Région (C.Camors) ; Pot Kommon ; Les Nouvelles Coordonnées

La co-construction des politiques publiques d'aménagement

En nous appuyant sur l'exemple d'une foncière solidaire et citoyenne, nous aborderons les politiques et outils financiers à mobiliser pour faciliter la pérennisation de lieux artistiques et culturels sur le territoire.

• Le Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (B.Gueraud-Pinnet) ; La Foncière Solidaire Nouvelle Aquitaine (J.Broner et S.Pfeiffer) ; La Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (F.Hocquard) ; La CRESS IDF ; M-P.Bouchaudy et F.Lextrait

12H30 DÉJEUNER

Rendez-vous au restaurant pour récupérer votre sandwich !

14H00 PRÉSENTATION DU TWIST

Présentation de l'acquisition d'un lieu ouvert et sensible de 5 600m², dans le cadre de l'aménagement du quartier des Groues à Nanterre (92).

• La Main et la foncière responsable Bellevilles

14H30 ATELIERS THÉMATIQUES

Stratégie d'engagement pour la levée de fonds

Nous élaborons les stratégies de mobilisation et de communication de La Main, pour permettre à tous.tes de soutenir le projet des lieux artistiques et culturels et de la foncière.

• Le Bateau Ivre ; P.Larrat ; Maestra (C.Lapeyre)

Méthode et co-construction de grilles d'indicateurs

A partir de différentes études de cas, nous réfléchirons à l'élaboration de grilles d'indicateurs capables de mobiliser des investisseurs dans des démarches d'acquisition.

• Petit Bain ; Le TWIST ; Le réseau des CREFAD (X.Lucien)

Visite apprenante autour des projets d'aménagement du 6B

À la lumière des chantiers du 6b qui ont participé à réinventer cet ancien bâtiment industriel, nous échangerons autour de l'intégration des enjeux de la transition dans les projets d'aménagement et de rénovation en cours.

• Le 6b (M.Bouchard, F.Keiff et N.Levinson)

Croisement d'expériences : vers la pérennisation des lieux artistiques et culturels

Nous aborderons les perspectives d'installation pérennes pour les lieux culturels et artistiques à la lumière de collectifs qui, par leur histoire et leur montage spécifique, ont su s'implanter durablement sur le territoire.

• Le Wonder ; La Fabrique Pola ; Les 8 Pillards ; L'Abominable

16H30 L'ACCÈS À UN FONCIER SOLIDAIRE ET CULTUREL À L'AUNE DU DROIT À LA VILLE

Pour clôturer cette rencontre, nous discuterons de la manière dont le « droit à la ville » développé par Doreen Massey et Henri Lefebvre, imprègne les revendications de collectifs et de syndicats qui se mobilisent pour soutenir la capacité d'action des habitant.e.s et la présence des projets culturels et artistiques dans les territoires.

• L'Après M (L.Benmamar, K.Guemari et F.Bouaroua) ; Appuii ; La Fondation Abbé Pierre (F.Huygue) ; Maestra (A.Fiasco et C.Lapeyre)

18H00 - MINUIT ENGRAINAGE SOCIAL CLUB

Une programmation éclectique avec un concert de Lagrace et DJ Set, ainsi qu'un espace buvette et restauration.

20H30 LAGRACE EN LIVE

Lagrace est une artiste auteure-compositrice et interprète franco-congolaise née à Paris et élevée à Brazzaville (République du Congo). De retour à Paris, elle commence à créer une musique inspirée du R&B, de la Soul et du Rap. De la rage mêlée à la vulnérabilité de ses mouvements de danse contagieux, Lala dégage cette énergie brute et hypnotique qui ne laisse personne indifférent.

21H30 JEANNOT PAUL



ATELIERS



LA LEVÉE DE FONDS

Atelier 1 | Lancer une levée de fonds citoyenne : enjeux et stratégie

Intervenant·es : Fanny Cottet (doctorante) ; Franck Mouget (Le Bateau Ivre) ; Lucie Sourice (Terre de Liens) et Hubert Julien et Romain Bidot (L'Écrevis)

Modérateur et rapportrice : Mayeul Beaudet (La Main) et Gaëlle Ferval (UFISC)

ENJEUX D'UNE COLLECTE

Le recours à l'épargne citoyenne relève de plusieurs objectifs :

1. **Impliquer les usager·es** et les partenaires pour construire un projet collectif et émancipateur.
2. **Créer un effet levier** auprès d'autres investisseurs pour développer un modèle non-lucratif et non-spéculatif.

Plusieurs statuts juridiques complémentaires permettent de lancer une collecte citoyenne :

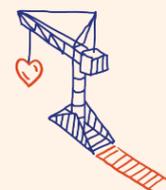
- ◆ **Association** : l'Écrevis
- ◆ **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** : La Bateau Ivre, l'Écrevis et La Main
- ◆ **Société par Actions Simplifiée (SAS)** : l'Écrevis
- ◆ **Société en Commandite par Actions (SCA)** : Terre de Liens
- ◆ **Fondation** : Terre de Liens

OUTILS DE LA FINANCE SOLIDAIRE

- ◆ **Dons** (Bateau Ivre, Écrevis, Terre de Liens) : contribution volontaire et désintéressée d'une somme d'argent et assortie d'une défiscalisation à hauteur de 66%. Il peut prendre diverses formes (en argent, en nature, en compétence) et n'implique pas la communauté.
- ◆ **Parts sociales** pour les formes coopératives (Bateau Ivre, Écrevis, La Main) : titre financier qui donne un droit de vote (1 personne = 1 voix) et une adhésion permanente.
- ◆ **Apports en fond associatif** avec droit de reprise (Écrevis) : apports qui s'apparentent à des prêts sans contreparties et ni intérêts. Ils peuvent être remboursés après une durée déterminée au préalable.
- ◆ **Titres participatifs** : titre financier sans droit de vote mais avec une rémunération compensatrice et obligatoirement immobilisé 7 ans.
- ◆ **Actions non cotées** (Terre de Liens) : titre financier non rémunéré mais défiscalisé à hauteur de 20% si immobilisé pendant 5 ans.
- ◆ **Obligations** (Écrevis) : prêt vers la SAS avec une plus-value de 3% par an pour une durée d'immobilisation de 5 ans

DES MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ À IMAGINER

L'ensemble des structures s'accordent sur l'importance de croiser les outils pour rendre la collecte la plus inclusive possible : étalement des paiements, parts sociales suspendues, adhésion sur le quotient familial, etc. La participation financière ne doit pas être un frein à la participation d'une personne.



UNE COLLECTE POUR LES LIEUX CULTURELS

La SCIC Ohé du Bateau est propriétaire du bâtiment du Bateau Ivre grâce à une levée de fonds citoyenne en parts sociales (2.500 coopérateurs) et sans avoir eu recours à des investisseurs institutionnels. La mobilisation du territoire a eu lieu par des événements réguliers et la place laissée aux usager·es dans la gouvernance du lieu (conseil d'administration, chaloupes de travail).

Une collecte nationale à travers La Main permettrait de prolonger l'appropriation citoyenne de la foncière et de renforcer l'effet levier sur la pérennisation des lieux.

Questions pour la suite

- Comment re-politiser l'investissement financier ?
- Comment choisir dans quels projets est investi l'argent ?
- Comment mobiliser l'ensemble du secteur sur cet outil ?

LE MODÈLE TERRE DE LIENS

La foncière nationale repose sur 3 outils : SCA, association et fondation. Reconnue Service d'Intérêt Économique Général (SIEG), les terres détenues par Terre de liens ont le même poids que le TGV devant la loi !

A travers un projet d'**éducation populaire** et un outil d'investissement collectif, le mouvement permet aux citoyen·nes de se mobiliser pour la préservation des terres agricoles et agir pour la création de nouvelles fermes.

La mobilisation se déploie depuis :

- **Les 350 fermes** et les 10.000 hectares acquis.
- **Les 19 associations régionales** et les 1.400 bénévoles.
- **Les 44.000 membres** et les 20 millions d'euros collectés chaque année.

La force bénévole de Terre de Liens permet, au-delà des projets d'acquisition, de créer une force citoyenne de plaidoyer pour aider les paysan·nes à s'installer.

LA LEVÉE DE FONDS

Atelier 2 | Stratégie d'engagement pour une levée de fonds citoyenne

Intervenant·es : Claire Lapeyre (Maestra), Fanck Mouget (Le Bateau Ivre), Pierre Larrat (graphiste)

Modératrice et rapportrice : Joséphine Dresler (La Main) et Gaëlle Ferval (UFISC)



PRÉPARER ET LANCER SA LEVÉE DE FONDS CITOYENNE



- ❖ **La structure à l'initiative de la collecte** : depuis les lieux culturels et leurs communautés ou un investissement dans un outil financier de collecte mutualisé (comme l'exemple de La Main ou Terre de Liens).
- ❖ **Le(s) territoire(s) de mise en œuvre de la collecte**, que cela soit à l'échelle locale, régionale et/ou nationale. Créer des alliances entre des lieux pour se déployer sur une échelle nationale est un moyen stratégique pour amplifier sa levée de fonds citoyenne.
- ❖ **Les communautés visées** : les usager·es et les communautés artistiques des lieux, les réseaux et organisations professionnelles, les partenaires locaux (commerçants, étudiants, etc) et toutes personnes sensibles à la cause, etc.

- ❖ **Le niveau d'implication de chaque communauté** : les publics prioritaires, les plus éloignés et la connaissance autour des enjeux partagés par les lieux culturels. Cela invite à réfléchir à des modes d'action et des outils solidaires (parts sociales suspendues) qui permettent l'implication de chacun·e dans le respect des droits culturels.
- ❖ **Les motivations pour devenir sociétaire** : l'attachement à la cause défendue ou l'impact du projet, la confiance et la crédibilité dans la structure, la transparence et une communication lisible.

Organiser une levée de fonds citoyenne invite à préciser **la cause défendue, les objectifs poursuivis** mais aussi de tenir compte des spécificités liées à l'enjeu culturel et artistique pour faire cause commune.

CHOISIR SA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

- ❖ **Les canaux de communication les plus appropriés** en fonction des communautés visées et l'identité du projet culturel : manifestations artistiques, mobilisation des médias et des réseaux sociaux, ateliers, publications, etc.
- ❖ **Le message-clé à adopter et les partenariats à imaginer** pour incarner cette levée de fonds.

La présence d'acteur·ices artistiques dans les lieux (comédien·nes, artistes plasticien·nes, musicien·nes, etc) permet de déployer un éventail d'actions qui laisse place à l'imaginaire, la création, au travail des mots et de nos représentations, aptes à mettre en récit sa levée de fonds et à mobiliser plus largement (organisation d'expositions, ventes aux enchères, etc).

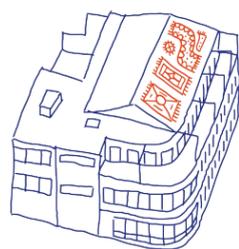
- ❖ **Une animation de sa stratégie de levée de fonds sur plusieurs échelles** avec des événements relais dans les lieux, des mobilisations nationales entre acteur·ices culturel·les, etc.

IMPLIQUER SON RÉSEAU CITOYEN

- ❖ **Définir le type d'engagement exigé** si on contribue par un don ou une prise de parts sociales qui entend une implication dans la gouvernance de la structure
- ❖ Prévoir l'**accueil au sein de la gouvernance et des outils d'animation de la vie coopérative** : participation à de groupes de travail ou commissions, programmation de temps-forts. Cela oblige à clarifier la nature du projet et l'organisation de sa gouvernance.

LA VALEUR ET SON PARTAGE

Atelier 1 | Enjeux de valorisation de nos lieux



Intervenant·es : Antoine Baudrit (La Banque des Territoires) ; Nicolas Chochoy (l'Institut Godin) ; Luc De Larminat (Opale), Patricia Coler (l'UFISC), Fazette Bordage (La Main), Xavier Lucien (réseau des Crefad), Ricardo Esteban (Petit Bain)

Modératrice et rapportrice : Laura Aufrère (La Main)

Question aux participant·es

- Comment votre organisation s'empare des enjeux d'évaluation et de la notion de valeur ?
- Quelle vision critique et quels objectifs opérationnels porte-t-elle ?

UNE APPROCHE PAR L'UTILITÉ SOCIALE

L'histoire de l'UFISC retrace l'émergence des enjeux d'évaluation dans des considérations fiscales. Dès les années 90, l'Union s'engage dans un travail avec le Ministère des Finances pour défendre une appréhension des 4 critères/indicateurs de lucrativité (prix, produit, public, publicité) qui reconnaisse la particularité des organisations - et notamment des lieux - se définissant dans **un champ non-concurrentiel, caractérisé par la non-lucrativité et l'utilité sociale.**

Ce travail interdisciplinaire propose **une approche alternative à la vision concurrentielle et inscrit la notion d'utilité sociale dans la diversité et la solidarité.** Il permet d'éclairer la diversité des initiatives artistiques et culturelles comme une richesse et une force dont l'organisation et la structuration repose essentiellement sur la coopération.

Ce travail s'est prolongé par la valorisation des emplois, du travail et des dynamiques de professionnalisation - notamment dans les luttes sociales pour la défense du régime de l'intermittence dès 2003 - mais aussi des coopérations territoriales, et des modèles socio-économiques reposant sur des financements croisés.

Les partenariats acteurs-chercheurs dans le cadre de recherche-action - avec Philippe Henry, Jean-Louis Laville, Cécile Offroy, etc. - ont constitué un point méthodologique clé de ce travail de valorisation.

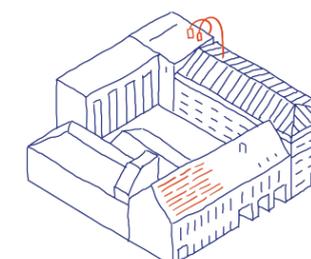
Cela s'est traduit par des démarches d'observation participantes et partagées permettant aux acteur·ices de dire ce qu'ils font, et **comment iels participent à la définition des valeurs mobilisées via leur traduction concrète.**

UNE DEMARCHE DE PROGRES

Dans cette perspective, le partenariat entre l'UFISC, Opale - CRDLA culture et la COFAC permet d'explorer l'impact socio-économique des activités artistiques sur l'emploi et le territoire. **En privilégiant une approche qualitative, l'évaluation met l'accent sur les valeurs intrinsèques des lieux et les progrès sociaux,** tout en reconnaissant les limites des indicateurs quantitatifs. Des questions sensibles telles que l'organisation du travail et les niveaux de rémunération ont conduit à la création d'indicateurs pertinents pour améliorer les pratiques.

Cela a donné lieu notamment au *Manifeste pour une autre économie des arts et de la culture* ou à l'outil d'autodiagnostic ESS'perluette.

Ces outils mettent en exergue les fonctionnements et les histoires de ces initiatives certes privées, mais plutôt citoyenne au sens de l'autonomie de gestion des structures ; mobilisant une économie plurielle avec un ancrage à la fois dans le champ de la redistribution publique et de l'intérêt général, et dans l'économie plus marchande mais avec des formes non concurrentielles de commercialité ; et qui accorde **un rôle central à la réciprocité, qui constitue un élément décisif en terme d'indicateur.**



Il s'agit de prendre en compte **la réciprocité** en termes d'implication citoyenne dans les démarches, qui peut se traduire tant au niveau du bénévolat, de la mutualisation, que des démarches solidaires au sein des coopérations informelles.

C'est ce qu'illustre l'étude des 7 lieux de coopération artistique en Ile-de-France et Nouvelle Aquitaine : à partir des descriptions et explications fournies par les équipes des lieux concernant leur fonctionnement, **des indicateurs de coopération interne et sur le territoire** ont été construits sur mesure pour éclairer leur utilité sociale, pour chaque lieu et de manière agrégée, sur le plan qualitatif et quantitatif.



L'ÉVALUATION PAR LES DROITS CULTURELS

L'enjeu de valorisation et d'évaluation pose ainsi la question **des objectifs que l'on souhaite évaluer**, et donc des intentions que portent les équipes et usager·es des lieux. Travailler sur les intentions en termes d'intérêt général amène à réfléchir aux enjeux de **diversité culturelle**. Comment mettre en exergue un principe d'intérêt général qui intègre pleinement les droits culturels ?

Nos initiatives explorent des pratiques qui permettent l'exercice des droits fondamentaux des personnes à partir de formes artistiques diverses, engageant des enjeux de liberté d'expression artistique et de libre participation à la vie culturelle. Se doter d'outils d'évaluation de la valeur engage donc **un travail de traduction de cette volonté de transformation et d'émancipation**, en tant que volonté politique - à travers les pratiques concrètes au sein de nos initiatives.

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

1. Les interventions mettent en lumière la complexité des lieux intermédiaires et indépendants, confrontés à l'évaluation et à la diversité des usages de la valorisation.
2. L'évaluation, notamment de l'utilité sociale, permet aux acteur·ices de se définir et de s'autodéterminer dans leurs pratiques.
3. La diversité des formes émergentes de ces lieux contribue à faire évoluer les cadres professionnels, réglementaires et politiques.
4. Travailler collectivement sur ces enjeux permet de faire progresser la réflexion sur les pratiques réelles et les intentions d'intérêt général.
5. Les lieux intermédiaires s'impliquent dans des enjeux tels que la transition écologique et la cohésion sociale, notamment par des démarches participatives.
6. Les financements croisés introduisent une complexité supplémentaire dans l'évaluation des lieux, en fonction de leur positionnement et de leurs objectifs.
7. Les relations de qualité et la coproduction sont des aspects essentiels à valoriser, nécessitant une réflexion collective et des méthodologies adaptées.
8. Les droits culturels émergent comme un cadre d'évaluation pertinent, avec la nécessité d'une construction collective des méthodes d'évaluation.
9. Les travaux sur les indicateurs d'évaluation, menés en partenariat avec des acteurs publics, visent à refléter la pertinence artistique, la participation et la coopération territoriale.
10. Le dialogue politique et de la coopération avec la puissance publique dans le processus d'observation participante et partagée pour fonder le financement des lieux permet de construire des référentiels communs, des méthodologies d'évaluation adaptées, et des espaces de dialogue partagés.

LA VALEUR ET SON PARTAGE

Atelier 2 | Méthode et co-construction de grilles d'indicateurs



Question aux participant·es

Quels exemples d'indicateurs et de leur utilisation peuvent contribuer au débat et à la mise en oeuvre de l'évaluation des lieux?

LA DÉMARCHE SUR L'INNOVATION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS DE L'INSTITUT GODIN

L'Institut Godin, issu d'une démarche de recherche et de transfert vers les initiatives, s'inspire des centres de recherche technologique pour aborder les pratiques de l'économie sociale et solidaire. Sa mission se concentre sur les pratiques solidaires et l'innovation sociale, au delà d'une approche par les statuts et les valeurs. Travaillant avec divers acteur·ices économiques, notamment auprès des financeur·euses public·ques et privé·es, l'Institut met en place **des évaluations en amont des projets, au moment de l'attribution des financements, à partir d'indicateurs qualitatifs** adaptés aux réalités et aux besoins des porteur·euses de projet.

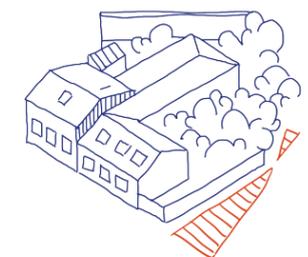
L'accent est mis sur la collaboration dès le début du projet pour favoriser l'innovation sociale, en tenant compte de la variabilité des pratiques. Ces recherches mettent en lumière **les différents éléments constitutifs de l'innovation sociale**, situant la participation des usager·es et bénéficiaires comme un élément central ne pouvant être abordé de manière binaire. L'évaluation est donc pensée à travers **une approche graduée et adaptable, qui part de la narration des projets** - éclairant les mobiles d'action à la genèse de l'initiative - pour outiller une réflexion critique sur la valeur des projet et leurs pratiques concrètes.

L'innovation sociale correspond à « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier les relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles »

Centre de recherche sur les innovations sociales au Québec

1. Les méthodes d'évaluation sont cruciales dès le début des projets, bien que souvent négligées au démarrage.
2. La construction d'indicateurs qualitatifs pour l'innovation sociale repose sur l'identification des ingrédients porteurs de changement.
3. La progression constatée dans la structuration et l'utilité sociale sur le territoire constituent des indicateurs de confiance et de réussite.
4. L'expérience a montré qu'un processus itératif, intégrant des retours d'expérience, est essentiel pour affiner les critères d'évaluation.
5. L'approche narrative des projets permet d'identifier les éléments pertinents et d'analyser leur récurrence, tandis qu'une revue de littérature complète cette démarche.

6. Les entretiens semi-directifs sont des outils efficaces pour évaluer les effets des projets et encourager la réflexivité.
7. L'évaluation de l'impact ne se limite pas à une approche causaliste, mais intègre également la notion de futurité, reflétant l'influence de la perception sur les actions.
8. La mesure quantitative, comme le nombre d'associations travaillant sur le territoire, complète la compréhension de la valeur des lieux intermédiaires, bien que l'accent soit mis sur la qualité des relations humaines.
9. La démarche d'évaluation doit être collaborative, adaptative et consciente de ses limites pour être véritablement efficace dans le domaine de l'innovation sociale.





ESS'Perluette

En 2006 Opale lance la *Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire* : le texte inclut un questionnaire pour s'engager dans une démarche de progrès sur tous les aspects des relations humaines induites par le travail artistique et culturel (relations avec les publics, les artistes, les fournisseurs, les partenaires, etc.). En 2018, Opale/CRDLA Culture en propose une version numérique fonctionnant comme un autodiagnostic permettant de dresser un autoportrait de la structure. L'outil mobilise un faisceau d'indices pour appréhender les enjeux de l'ESS et le fonctionnement d'une structure en observant leur traduction concrète dans les pratiques. ESS'Perluette s'est en 2022 d'indicateurs sur la mise en oeuvre des droits culturels. URL : <https://essperluette.opale.asso.fr>



LA BANQUE DES TERRITOIRES, UN INVESTISSEUR À IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le référentiel et les conseils solidaires de la Banque des Territoires (BDT), affiliée à la Caisse des Dépôts, s'articulent autour de **la valorisation des projets à impact qui conditionne son investissement**, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. La question des bénéficiaires occupe une place centrale dans leurs réflexions, nécessitant une approche systématique et dédiée à chaque projet.

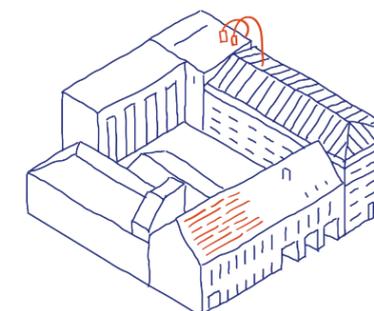
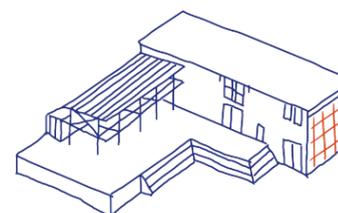
Les indicateurs d'évaluation de la valeur doivent être consolidables à l'échelle de la Banque des Territoires, bien que leur utilisation au niveau des projets individuels puisse être affinée et ajustée. Elle intègre en particulier **des considérations environnementales et sociales** dans ses processus de sélection et de financement.

Elle privilégie **une approche quantitative de la mesure d'impact**, tout en reconnaissant la complexité et la variabilité des pratiques. En partenariat avec des initiatives telles que Commune Mesure, la Banque des Territoires cherche à promouvoir des méthodes d'évaluation d'impact robustes et adaptées aux spécificités des projets.

Initialement, **des grilles d'indicateurs** sont élaborées sur la base de référentiels tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD) ou les Engagements Nationaux en Général (ENG), permettant une première sélection. Ensuite, **un processus de co-production avec les porteurs de projet** permet d'affiner les indicateurs en fonction des spécificités de chaque projet.

Les objectifs de la Banque des Territoires incluent la sensibilisation des autres financeurs à l'importance de l'impact financier et extra-financier, la valorisation de son action en tant qu'investisseur à impact, et la concrétisation de la mesure de la valeur dans ses processus de financement et de suivi de projets. Les projets sont présélectionnés en fonction de **leur capacité à générer un impact social ou environnemental**, avant même d'évaluer leur viabilité économique.

Des systèmes de bonus-malus sont envisagés pour encourager l'atteinte des objectifs extra-financiers fixés, témoignant de l'importance accordée à ces aspects dans les décisions d'investissement. Des exemples concrets, tels que la gestion environnementale des bâtiments ou l'économie circulaire, illustrent la manière dont ces critères sont intégrés dans l'évaluation des projets.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Atelier 1 | La transition écologique des lieux culturels et artistiques

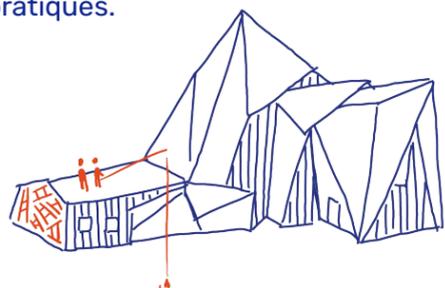
Intervenant·es : Julia Desfour (Le Lycée Avant le Lycée) ; Sarah Boujardine (La Preuve par 7) ; Nicole Concordet (Construire) ; Violette Pezier (les Nouvelles Coordonnées) ; César Bazin (Atelier plus un) ; Juliette Bompont (Pot Kommon) et Carine Camors (Institut Paris Région)

Modératrice et rapportrice : Joséphine Dresler (La Main)



LA TRANSITION DES PRATIQUES ET DES MODES DE FONCTIONNEMENT DES LIEUX CULTURELS ET ARTISTIQUES

Les participant·es ont interrogé la capacité des structures à porter les enjeux écologiques dans leur programmation artistique et spatiale, mode de gestion et modalités d'occupation. **La nécessité d'aménager des espaces de travail** doit répondre d'abord aux besoins spécifiques de leurs activités (accueil de résidences, de publics, etc) pour pouvoir penser l'écologie de leurs pratiques.

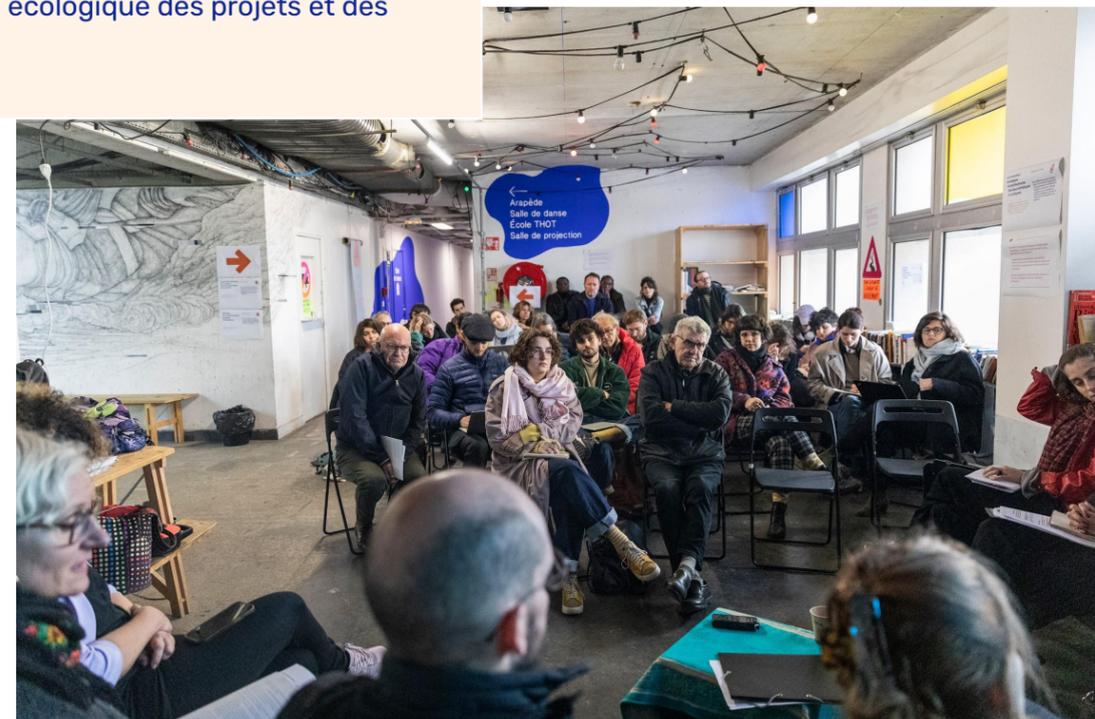
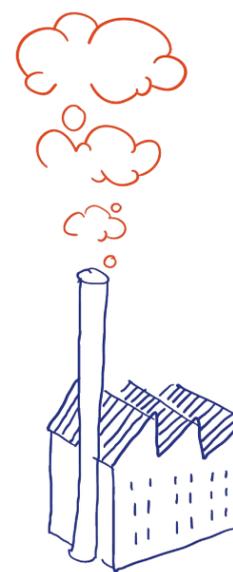


Les contraintes techniques, réglementaires et financières pèsent dans la réhabilitation de leur bâtiment. Il demeure crucial de maintenir des activités vitales à leur fonctionnement, tout en intégrant la transition de leur modèle de gestion et d'aménagement.

Des points de vigilances ont été rappelés concernant **les conditions de travail et d'occupation précaires** des communautés (lourdes rénovations, pollution, etc.) et les efforts déployés dans la réhabilitation des lieux, souvent contraints à l'occupation transitoire. Se projeter sur le long terme doit leur permettre de prévoir les investissements et aménagements nécessaires.

Questions aux participant·es

- Comment la dimension écologique s'intègre dans vos pratiques, modes de fonctionnement et agendas de vos structures ?
- Quelles sont les contraintes et potentialités communes que vous identifiez liés aux enjeux de la transition écologique ?
- Quelles coopérations vertueuses pour assurer la transition écologique des projets et des lieux ?



Les acteurs contribuent à mettre en place des solutions sobres et écologiques pour transformer les espaces (savoir-faire présents, économie du bricolage et du réemploi, économie circulaire, mutualisation de ressources).

Les lieux culturels jouent un rôle clef en termes de sensibilisation et d'apprentissage à la transition écologique. Les chantiers écoles du Lycée avant le Lycée (Bagneux, 92) ont ainsi soumis des prescriptions à la Région à partir des attentes des usager·es et habitant·es appuie Julia Desfour, architecte et coordinatrice du projet.

Sarah Boujardine, urbaniste chez la Preuve par 7, souligne la capacité des équipes à **définir une programmation** au côté du maître d'ouvrage au regard des besoins identifiés. L'expertise du collectif de L'Hôtel Pasteur (Rennes, 33) a permis de définir pas à pas la programmation spatiale du lieu, sans en bousculer les usages. À termes, des économies en termes d'énergie et de travaux ont été réalisées, et d'autres postes de dépenses alimentés.

Le caractère de réversibilité des espaces doit aussi permettre de s'adapter pour mieux répondre changements, sans provoquer de grands travaux, souligne Nicole Concordet, architecte de l'Agence Constuire.

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE LA COOPÉRATION ET DE L'EXPÉRIMENTATION

Il demeure primordial de nourrir **un dialogue soutenu avec les partenaires publics** pour accompagner les lieux culturels à mettre en œuvre leur transition dans leur fonctionnement et aménagement. Le laboratoire des frugalités du Collectif Zerm du couvent des Clarisses (Roubaix, 59) a co-construit un « mandat patrimoine » avec les équipes de la DRAC pour les autoriser à restaurer par leur occupation ce monument inscrit, dépassant ainsi les contraintes normatives et réglementaires liées au bâtiments de France.

Associer le monde culturel à celui des professionnels de l'aménagement (architectes, filières de production des matériaux, ingénieurs et techniciens, etc.) est également un point essentiel selon César Bazin, architecte des A+1. Mêler ces différentes pratiques doit ainsi créer des référentiels communs, ainsi qu'une montée en compétences collectives autour des enjeux de la transition.



Une contribution et **un appui de la puissance publique à la recherche de financements** (culturels, fonds verts, etc) est également souhaitable, ainsi que la mise en œuvre de formations pour accompagner les structures à intégrer les enjeux liés aux transitions. En ce sens, Juliette Bompont, co-fondatrice de La Main et coordinatrice du laboratoire des Périphéries, ajoute que ces lieux préfigurent des dispositifs **de formations collectives sur la transition des métiers**, notamment via la mutualisation de direction technique.

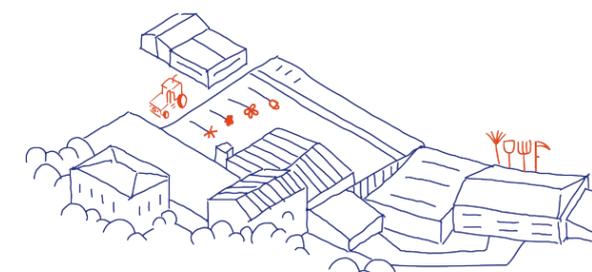
La recherche appliquée est aussi un véritable levier pour financer et développer la transition des bâtiments. Les Nouvelles Coordonnées (Fontaine-l'Abbé, 17) ont mis en place un laboratoire du réemploi qui leurs permet de concevoir une stratégie globale sur les futurs aménagements. Violette Prezler, architecte du lieu, ajoute que leur participation au concours européen *Europans* avec quatre friches normandes leur permet également de nourrir des pratiques de coopération vertueuses entre acteur-ices du territoire.

DES LIEUX PRODUCTEURS D'ÉNERGIE VERTE

A termes, Les Nouvelles Coordonnées intégreront **la production d'électricité verte** à leur modèle de fonctionnement et d'aménagement au travers la création d'une société coopérative d'énergie renouvelable. Une expérimentation qui devrait ensuite se déployer sur d'autres lieux et créer ainsi un modèle soutenable pour le territoire normand.

TransEurope Hall développe de la même manière **un projet de coopération européen entre six territoires pilotes** (Ukraine, Croatie, Allemagne, Suède, Allemagne et France) sur le développement de modèles durables et de pratiques plus engagées des lieux culturels alternatifs autour de la transition. Un projet de coopérative énergétique européenne en direction des lieux - à partir de l'installation de panneaux solaire - est envisagé.

Dans cette perspective, le projet Green Kommon explore la manière dont **la production d'énergie renouvelable peut constituer une opportunité économique** pour le secteur souligne Juliette Bompont, coordinatrice. Un consortium d'acteurs culturels de Plaine Commune porte la création d'un fonds d'énergie culturelle par la mise en place de boucles d'autoconsommation collective et la création de centrales photovoltaïques qui contribueront à financer des résidences et à soutenir l'emploi culturel.

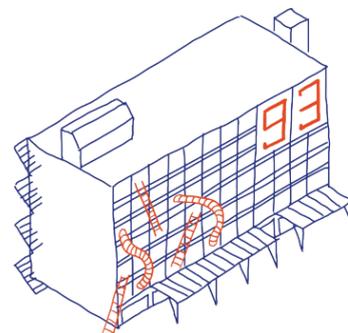


LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Atelier 2 | Visite autour des projets d'aménagements du 6b

Intervenant·es : Marion Bouchard, Nathan Levinson et Frédéric Keiff (le 6B)

Ouvert en 2010, le 6b a connu **des aménagements successifs** qui ont su dessiner les contours de ce lieu alternatif : extension du bâtiment avec le 6b village, installation de la cantine-restaurant, d'un potager et agriculture urbaine avec l'association Engrainage, une serre, etc.



UN ESPACE DE CRÉATION À SAINT-DENIS

Situé à proximité du canal de Saint-Denis dans une ancienne friche industrielle de 7000m², 6 étages et de grands espaces extérieurs, le 6b est **un espace de création et de diffusion pluridisciplinaires** qui abrite plus de 180 espaces de création.

Ce lieu de travail et d'échange porte **une histoire d'autogestion collective** évoluant au gré des initiatives de ses résident·es. Des commissions organisent régulièrement la vie du lieu, ses aménagements et sa programmation.

Les résident·es Marion Bouchard, Frédéric Keiff, architectes et Nathan Levinson, charpentier et ingénieur, ont mené des travaux entre ses murs en **auto-construction et avec des matériaux de récupération**, tout en ayant des capacités financières très limitées.

De nombreux **chantiers participatifs** en éco-construction conduits avec les usager·es, habitant·es et personnes intéressées ont permis de compléter les aménagements du lieu et favoriser l'implication de tous·tes.



UNE ACQUISITION PUBLIQUE

Après 10 ans de bail précaire avec le groupe Brémond, puis Quartus, le 6b est en phase de vivre un tournant historique.

À partir d'une synergie collective, alimentée depuis les expériences des pairs (l'exemple du Navire Argo qui a contracté un bail emphytéotique avec la ville d'Épinay-Sur-Seine) et les groupes de travail foncier, l'investissement dans la foncière solidaire La Main, le 6b s'est depuis longtemps engagé dans **une démarche de pérennisation du lieu**.

En 2019, la SCIC le 6b coop s'est créé afin de se porter acquéreur du lieu mais ce sera finalement **la SPL Plaine Commune qui porte l'acquisition publique** fin 2023. Le collectif occupant est en cours de négociation avec ses partenaires pour dresser des modalités de contractualisation qui leurs permettent d'envisager une pérennisation sur le long terme du 6b. Un modèle qui pourrait ensuite servir d'exemple.



LES DÉFIS DE TRANSITIONS

Un des défis majeurs réside dans **la capacité à opérer la transition du bâtiment** - dont la façade a été inscrite à l'inventaire du patrimoine industriel de la ville. Au-delà de sa pérennisation, d'importants travaux de rénovation sont à prévoir en termes de mise aux normes de sécurité, d'accessibilité, d'isolation et d'étanchéité.

Une seconde phase de travaux permettra de compléter ces premiers investissements et d'intégrer à termes l'installation de panneaux photovoltaïques avec Green Kommon. Une réhabilitation qui induira inévitablement de nouvelles conditions d'occupation des espaces pour ses résident·es.

LA CO CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Atelier 1 | Une foncière solidaire, un outil de politique publique au service de la diversité culturelle des territoires

Intervenantes : Frédéric Hocquard (FNCC) ; Benjamin Guéraud-Pinet (RTES) ; Aurélia Bravo (CRESS Idf) ; Julie Broner et Stéphane Pfeiffer (foncière solidaire d'Aquitaine) ; Fabrice Lextrait et Marie-Pierre Bouchaudy

Modérateur et rapportrice : Jean-François Paux (La Main) et Fanny Duwez (Actes If)

LES CONSTATS

- ◆ **Une multiplication d'initiatives** artistiques et culturelles dans les territoires ces 30 dernières années (M-P Bouchaudy; F. Lextrait)
- ◆ **Une diversification de ces initiatives** qui tendent à être rassemblées sous le terme générique de « tiers lieux », un mot-valise qui comporte le risque de gommer la singularité des projets (M-P Bouchaudy)
- ◆ **Un travail nécessaire de définition et valorisation** de la diversité des projets pour éviter l'écueil de la généralisation (un « abécédaire des friches » coordonné par M-P. Bouchaudy et F. Lextrait)
- ◆ **Des phénomènes d'instrumentalisation de projets** artistiques pour occuper temporairement des espaces qui seront reconvertis en lieu d'activité commerciale. Ces modèles ne répondent pas aux besoins de structures de s'implanter sur du long terme (F. Lextrait ; CRESS IDF)

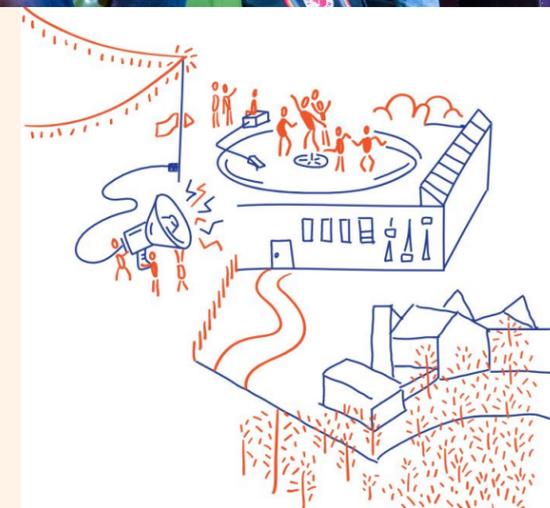
- ◆ La pauvreté de la question culturelle parmi les acteur-ices de l'immobilier (technicien-nés des collectivités, agences d'urbanisme, promoteurs...) et **une place insuffisante de l'État** sur les enjeux foncier, notamment le ministère de la culture (F. Lextrait)

- ◆ **La permanence de la problématique foncière**, avec un contexte de pression immobilière accrue, en particulier dans les zones urbaines denses : plusieurs cas de fermetures de lieux artistiques et culturels intermédiaires, des projets culturels poussés à la marge des centres villes, des conditions d'occupation précaires (délogement, baux non renouvelés, temporaires) (F. Hocquard)



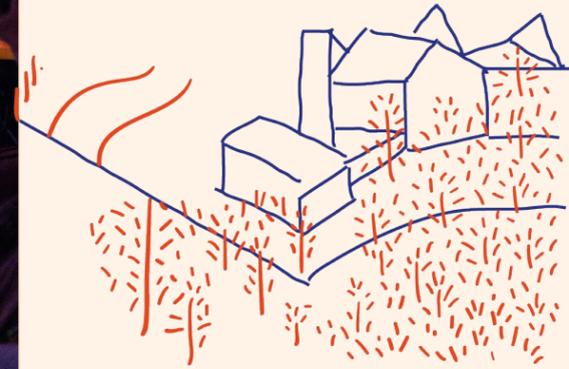
LES ENJEUX

- Quelles politiques publiques territoriales pour soutenir et pérenniser les lieux ?
- Comment favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans un environnement urbain déjà dense, tout en garantissant leur durabilité à long terme ?
- Comment traduire une vision de la ville de demain en projets et en pratiques ?



LES PRÉCONISATIONS COLLECTIVES

- ◆ **Améliorer la compréhension mutuelle** des acteur·ices de l'ESS et de l'immobilier (modèles économiques, activité, moyens) et renforcer les coopérations existantes (CRESS IDF)
- ◆ **Renforcer les outils d'accompagnement et financements** en faveur des structures de l'ESS et des foncières. La création d'un outil complémentaire de foncière à l'échelle départementale serait opportun (CRESS IDF)
- ◆ **Mieux identifier les espaces disponibles et les opportunités** pour les structures de l'ESS, en utilisant notamment les outils programmatiques des collectivités (CRESS IDF)
- ◆ **Favoriser un soutien actif de la puissance publique** en direction des structures, au travers le recours à des outils d'urbanisme négocié, des interventions dans les négociations avec les propriétaires, des appuis en termes de visibilité (B. Gueraud-Pinet)
- ◆ **S'inscrire dans une logique contextuelle**, en prenant en compte la diversité des enjeux fonciers selon les projets et les territoires. Il s'agit aussi d'être attentif à tenir compte de l'existant et à soutenir des projets émergents (F. Lextrait)
- ◆ **Inscrire la maîtrise d'usage en amont des projets urbains**, pour ne pas seulement agir en réponse à des besoins (F. Lextrait)
- ◆ Repenser l'aménagement du territoire **en favorisant l'implication des habitant·es et en intégrant du sensible** (via des interventions artistiques et culturelles) pour transformer les représentations (M-P Bouchaudy)
- ◆ **Créer des cadres qui favorisent la prise de risque** pour générer du possible et laisser advenir les initiatives citoyennes, selon une logique ascendante qui émane des acteur·ices de terrain (M-P Bouchaudy)
- ◆ **Se fédérer en réseau** pour mieux valoriser les initiatives et faire du plaidoyer aux côtés des collectivités pour interpeller la responsabilité de l'État (B. Gueraud-Pinet)



ZOOM SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

La ville de Bordeaux et sa métropole ont fait le choix d'un soutien ambitieux aux acteurs de l'ESS, au travers le recours à :

- ◆ **Une société d'économie mixte « inCité »** qui est à la fois un bailleur social, un aménageur et une foncière d'activité. La volonté politique a permis de consacrer un périmètre dédié aux structures de l'ESS dans l'action de la SEM
- ◆ **La Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine** qui appuie et sécurise l'accès au foncier des acteurs de l'ESS

Ces deux exemples illustrent la complémentarité d'outils, entre d'un côté le soutien de la puissance publique (mise à l'agenda politique de la question foncière et de l'ESS, soutien financier par de l'investissement dans la foncière solidaire) et de l'autre une capacité d'action et d'auto-organisation des acteurs de la société civile. Pour la puissance publique, c'est une manière de construire la ville avec les usager·es (S. Pfeiffer).

L'activité de la foncière solidaire Nouvelle-Aquitaine est structurée autour du portage immobilier, l'acquisition et la rénovation, qui comprend :

- ◆ **Une observation au long cours** des tendances et des besoins sur un territoire donné pour tendre vers un centre de ressources en synergie avec d'autres acteurs
- ◆ **L'accompagnement des acteurs de l'ESS** à élaborer une stratégie immobilière en commun pour renforcer leur capacité d'agir sur les questions foncières et faciliter le dialogue avec les promoteurs, aménageurs, bailleurs
- ◆ **L'investissement et un service de gestion immobilière** pour affirmer une capacité de portage immobilier (à venir : constitution en SCIC avec programme pluriannuel d'investissement) (J. Broner).



LA CO CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Atelier 2 | Croisement d'expériences : vers la pérennisation des lieux artistiques et culturels

Intervenant·es : Magali Novion (Fabrique Pola) ; Cécile Kohen (Les 8 Pillards) ; Julia Gouin (l'Abominable) et Albine Bessire (Le Wonder).

Modérateur et rapportrice : Mayeul Beaudet (La Main) et Fanette Bonnet (Actes if)



LA FABRIQUE POLA (33)

Créée par et pour les communautés d'artistes du territoire, La Fabrique Pola est autant **un équipement culturel d'envergure dédié aux publics, qu'un espace consacré à la structuration professionnelle de la filière des arts visuels**, soclé sur les valeurs de l'ESS.

Créée en 2002, par deux collectifs d'artistes plasticien·nes et d'architectes (*le Bruit du Frigo et Zébra3 - Buy-Self*), l'association porte des espaces de création, de production, de diffusion, de convivialité et de transmission.

Longtemps itinérante, Pola s'est installée de manière pérenne depuis 2019 sur la rive droite de Bordeaux dans un bâtiment de 6000 m² appartenant au Port autonome de Bordeaux, donc à l'Etat. Il est mis à disposition de l'association, de concert avec la ville, par un bail emphytéotique de 18 ans contre une faible redevance annuelle et la prise en charge de la taxe foncière.

Deux tranches de travaux de 6 millions d'euros ont été financées en grande partie par :

- Bordeaux Métropole et de la Région Nouvelle-Aquitaine
- La Caisse des Dépôts avec un soutien fléché sur l'innovation sociale et territoriale du projet de coopération de la Fabrique Pola
- Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC)

Les occupations respectives de la Fabrique Pola jusqu'à leur installation sur la rive droite bordelaise ont conjointement participé à la structuration progressive de cette fabrique artistique, aujourd'hui reconnue Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE). **La conclusion d'un bail emphytéotique a été une phase décisive dans son développement** et son rayonnement, leurs permettant d'être un véritable espace d'accompagnement et de coopération pour le secteur des arts visuels.

L'ABOMINABLE (93)

Alliage d'un laboratoire cinématographique partagé et d'une salle de projection publique équipée pour montrer les films sur leurs supports originaux, le Navire Argo est **un lieu de création, de projection et de transmission des savoirs du cinéma argentique**.

L'association **L'Abominable a successivement occupé en 20 ans des locaux à Asnières (92) puis à La Courneuve (93) jusqu'en 2022**. Les activités et le parc de machine fragile rendent difficiles les déménagements de l'association au risque d'endommager le matériel et de le rendre inutilisable.

Avec le concours de l'Etablissement Public Territorial (EPF) de Plaine Commune et le Département de la Seine-Saint-Denis, c'est la ville d'Epinay-sur-Seine (93) qui accueille dans une partie des anciens laboratoires Eclair l'association L'Abominable.

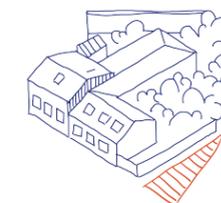
La Ville a engagé la reconversion en plusieurs phases du site Éclair en un quartier culturel, tout en conservant la mémoire du site. Le projet rencontre le besoin de réimplanter l'activité de laboratoire cinématographique partagé de l'association, tout en rendant publique sa salle de projection pour créer le Navire Argo.

Poursuivant le travail accompli par l'association L'Abominable, Le Navire Argo proposera une chaîne complète de création sur support argentique jusqu'à la projection dans une petite salle dédiée ouverte au public.

Un bail emphytéotique est signé avec la ville pour 35 ans avec une redevance quasi-nulle. L'association construit alors un plan de réhabilitation de leurs espaces (1.500 m²) pour un montant de 2,7 millions d'euros.

La ville entame aujourd'hui des travaux de couverture, structure et isolement au tiers pour assurer le clos et le couvert du Navire Argo. **Ce soutien de la ville offre de véritables perspectives pour le collectif, qui doit encore prendre en charge le reste des travaux** (isolation, chauffage, plomberie, etc). En un an de recherches, ils ont réussi à mobiliser environ 2 millions d'euros pour permettre cette rénovation, principalement grâce à des partenaires publics (CNC, la Région Ile-de-France et le Département de la Seine-Saint-Denis).

Si le soutien public a été décisif, l'élaboration du projet du Navire Argo représente **un investissement important des membres du collectif et nécessite une montée en compétences rapide** sur la recherche de financements, la programmation architecturale, les montages juridiques, ce qui a eu pour effet de les éloigner en partie des objectifs de création et de transmission du projet.



LES 8 PILLARDS (13)

L'association collégiale *les 8 Pillards* s'est formée au printemps 2019, autour et à partir d'un lieu, de structures et d'individus.

Ensemble, **iels réhabilitent entièrement l'ancienne usine de métallurgie Pillard**, située dans le quartier Bon Secours à Marseille (14^e arr.) pour en faire un lieu de création, de production et de vie.

L'association fédère des acteur·ices culture·les implanté·es depuis plusieurs années sur le territoire ainsi que des artistes engagé·es dans un rapport direct avec le fait social dans la friche de 5.000m².

Le bâtiment est propriété de l'Etablissement Public Foncier (EPF) régional et mis à disposition par **une convention d'occupation précaire de 5 ans à l'association contre un faible loyer**. L'EPF Paca bénéficie d'un délai de préavis de 6 mois pour rompre le contrat envers l'association occupante.

En 2022, l'EPF annonce le lancement d'un appel à projet pour la vente de l'usine sans prendre en compte les usages amorcés et le travail d'aménagement réalisé par les *8 Pillards* depuis 3 ans. L'association connaît alors **de grandes difficultés pour faire comprendre son action et défendre sa présence sur le territoire** auprès du propriétaire et des collectivités territoriales.

Elle propose notamment de rendre public les diagnostics du bâtiment pour permettre à toutes les personnes intéressées d'avancer sur le projet, sans fausser la concurrence de l'appel à projet.

Le 18 novembre l'EPF Paca lance officiellement l'appel à projet sur les surfaces de la friche Pillard et de la friche voisine Cina. **Il met en concurrence l'ensemble des acteur·ices concerné·es par l'occupation du site** sur la base d'un prix plancher de session autour de 3 millions d'euros et d'un calendrier de réalisation flou. L'association répond à l'appel à projet en montant un consortium d'acteurs :

- Darwin Evolution, vaste friche culturelle et créative à Bordeaux
- Encore Heureux, agence d'architecture spécialiste du réemploi des matériaux
- Essentiel, foncière solidaire issue du promoteur Redman

Le projet n'est pourtant pas retenu lors de la première phase de l'appel à projet et laisse en suspens l'avenir des *8 Pillards*.

Le collectif souhaite aujourd'hui **mettre en récit leur histoire et questionner l'absence de place laissée aux artistes et acteur·ices culture·les dans la fabrique de la ville, et le manque de soutien des pouvoirs publics**. Iels sont aujourd'hui dans l'attente d'une solution de pérennisation.

LE WONDER (93)

Le Wonder est un *artist-run space*, un projet mené par et pour les artistes qui aménagent **des espaces de travail et d'échanges favorisant les collaborations entre les résident·es**. Iels participent à la gestion du lieu, à son modèle économique et sa programmation artistique. Le Wonder est un espace qui facilite le croisement des pratiques et des recherches plastiques. Le collectif s'est constitué autour d'une nécessité partagée : trouver en région parisienne un lieu pour travailler et vivre de son métier, se fédérer autour de problématiques communes à la production d'œuvres d'art.

Le Wonder accueille des artistes, artisan.e.s, commissaires, critiques d'art, chercheur.euses, dont **les coopérations contribuent à une dynamique de professionnalisation**. Le collectif s'est équipé d'un parc de machines et d'outils et organisent des résidence de recherche et de création, afin de permettre la production d'œuvres à l'échelle des musées et des espaces d'exposition contemporains.

Depuis 2013, il s'est installé dans **5 sites successifs au rythme des occupation temporaire** d'une durée courte : le Wonder à Saint Ouen, Le Wonder/Liebert à Bagnolet, le Wonder/Zenith à Nanterre, et le Wonder/Fortin à Clichy.

Depuis avril 2023, le Wonder occupe un bâtiment de 6000 m² à Bobigny, propriété de l'EPFIF. Le bâtiment se situe le long du canal de l'Ourcq, dans un quartier en rénovation urbaine, au sein du projet de ZAC Ecocité.

Le bâtiment a exigé des investissements importants et une forte mobilisation de toute la communauté pour sa réhabilitation. Les ateliers se sont ouverts progressivement et les projets de territoire fleurissent. Le collectif s'engage désormais dans une dynamique de pérennisation.

Reconnu pour son rôle important dans la structuration professionnelle des arts visuels en particulier, autant que pour sa forte dimension pluridisciplinaire et ses ouvertures de portes spectaculaires, le Wonder incarne de manière emblématique **l'enjeu de pérennisation des lieux de recherche et de création sur le territoire grand-parisien**.

Les investissements de la communauté depuis dix ans et sa contribution à la dynamique artistique du territoire doivent désormais trouver à se traduire par une stabilisation du lieu, et un épanouissement de sa longue expérience **dans le cadre d'une maîtrise d'usage qui ne soit pas rabattue sur l'occupation temporaire**. Cette logique de pérennisation s'amorce, en partenariat avec les collectivités territoriales et les institutions du secteur.



ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Les 4 lieux montrent le rôle clef des collectivités dans leur stratégie de pérennisation :

- **Le modèle du bail emphytéotique** comme outil d'occupation long-terme (40 ans) avec une faible redevance et une maîtrise d'usage des collectifs et communautés d'usages, en contrepartie d'assurer la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.
- **Le nécessaire dialogue avec les Établissements Publics Fonciers (EPF)** - qui fait aujourd'hui nettement défaut - pour identifier des bâtiments sur des territoires à même d'accueillir nos lieux, et pour convenir de conditions de cessions de bâtiments suivant des calendriers et à des prix en dessous du marché, en prenant en compte les usages créés par une occupation transitoire du lieu.
- **L'opportunité d'intervenir dès la phase d'aménagement d'un quartier** afin de mieux prendre en compte la présence des lieux culturels, en lien avec obligations que peuvent fixer les collectivités et leurs outils d'aménagements.

PRÉSENTATION DU TWIST



PRÉSENTATION DU TWIST

Intervenant·es : Fazette Bordage & Mayeul Beudet (La Main), Alain Salle (Belleville)

Tiers-lieu culturel pensé dans l'aménagement urbain du nouveau quartier des Groues, le TWIST incarnera un « **service public sensible** » sur le quartier dans un contexte de transitions sociales et écologiques fortes.

Le projet initié en 2019 entre dans sa dernière phase de préfiguration. La Main, associée à la foncière responsable Bellevilles, a formulé une offre formelle d'acquisition du bâtiment à la BNP Immobilier de 10 millions d'euros en 2023.

Conçu par l'architecte Djamel KLOUCHE (agence AUC), le TWIST comprendra des studios de répétition musique, une salle de concert, des ateliers partagés d'artistes, des espaces de pratiques diverses, une cantine, des bureaux à destination de structures de l'ESS sur une surface totale de 5.700 m². Une maison des services publics, achetée et gérée par la ville, sera également accueillie au sein du bâtiment.



Afin d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, La Main s'attache à structurer une gouvernance collective du lieu, tout en portant une attention aux singularités des projets accueillis.

Une Société Coopérative d'Intérêt Coopératif (SCIC) sera créée en 2024 pour porter la préfiguration des usages et leurs gestions au quotidien. La maîtrise foncière sera assurée par une SAS qui revendra progressivement l'ensemble de ses parts à la coopérative.

Toutes ses parties prenantes seront réunies dans la coopérative, permettant ainsi d'affirmer **une gestion collective du bâtiment** et du projet et de garantir sa valeur d'usage.

MONTAGE JURIDIQUE D'ACQUISITION



CALENDRIER ET PROCHAINES ÉTAPES



2019

PRÉFIGURATION ET STRUCTURATION

Gain du marché public et signature du cadre de collaboration : La Main, BNP Immobilier et Créative Valley

Préfiguration des usages et définition du programme architectural

2021

1ère *Nuit Blanche* Métropolitaine & Appui à la préfiguration de *Vive les Groues*

Structuration du modèle juridique et économique d'acquisition

Retrait de Créative Valley du projet

Dépôt du permis de construire

2024

Offre d'acquisition et tour de table avec la foncière responsable Belleville

Création de la SCIC TWIST

OUVERTURE ET ANIMATION

2026

Livraison & ouverture du TWIST

Amorçage du lieu : animation du territoire et levée de fonds citoyenne

2030

Rachat des parts de la SAS par la SCIC TWIST

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

es actions... Véritable éco système, ce projet
distribution des excédents générés
type bungalows et
logistique de
mission
Ce village assure
Bie
alimentaires, du U.B.E.R Solidar
à disposition des locaux au pro
urbain. Ce projet de V.I.E, sera c
llier à la pénibilité de la tâche
se jette tout se transforme
es déchets... de m
popula

L'ACCÈS À UN FONCIER SOLIDAIRE À L'AUNE DU DROIT À LA VILLE

Cœuvrer à un véritable "droit à la ville" dans la perspective développée par Henri Lefebvre et Doreen Massey, appelle à inventer de nouvelles manières de faire les villes, en remettant au centre de l'action et des politiques ceux qui vivent et font la ville. Ce droit se pose aujourd'hui au sein des luttes urbaines contre la spéculation foncière, les processus de gentrification et les inégalités socio-spatiales. Cette plénière donne voix à des collectifs et des initiatives qui se mobilisent pour soutenir la capacité d'action des habitant·es et la présence des projets culturels et artistiques dans les territoires.

Intervenant·es : Alexia Fiasco et Claire Lapeyre (Maestra) ; Lila Benmamar, Kamel Guemari et Fathi Bouaroua (l'Après M) et Florian Huyghe (Fondation Abbé Pierre)

Modératrices : Laura Aufrère et Joséphine Dresler (La Main, Foncièrement culturelle)



« Les **droits culturels** sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels: toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »

art.5, Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle, 2001



LES DERNIÈRES FAUVETTES

Pour clôturer la journée, Alexia Fiasco et Claire Lapeyre, deux artistes fondatrices de l'association Maestra, sont venues témoigner du projet des Fauvettes, initié depuis 2021. Ensemble, elles ont interrogé la manière dont ce projet participe à **repenser nos façons d'occuper et transformer un territoire.**

UNE PERMANENCE ARTISTIQUE ET SOCIALE

L'association Maestra est née de cette volonté de structurer permanence sociale, artistique et culturelle pour accompagner les habitant·es face au processus de renouvellement de la cité des Fauvettes à Pierrefitte-sur-Seine (93), dont les deux barres d'immeuble sont vouées à disparaître à l'horizon 2025. La Main accompagne l'association Maestra dans la gestion de ce projet en apportant un appui administratif et d'ingénierie de projet pour faciliter son développement.



Au travers ce projet collectif, partagé avec l'EPT Plaine Commune, la Mairie de Pierrefitte et l'ANRU, l'association travaille à développer des **activités de médiation sociale, artistique et culturelle, ouvertes à tous·tes** (installation de conteneurs son, couture, bricolage, organisation de spectacles et ateliers artistiques, permanence DAL, etc) et à préfigurer les usages sociaux, sportifs et culturels du futur centre social. Plus largement, Maestra s'engage dans **une mise en récit du quartier depuis des identités et des esthétiques plurielles des habitant·es** impliqué·es que leurs projets mettent en dialogue. Une manière d'éclairer les modes d'habiter et de vivre ensemble d'un quartier en pleine mutation.

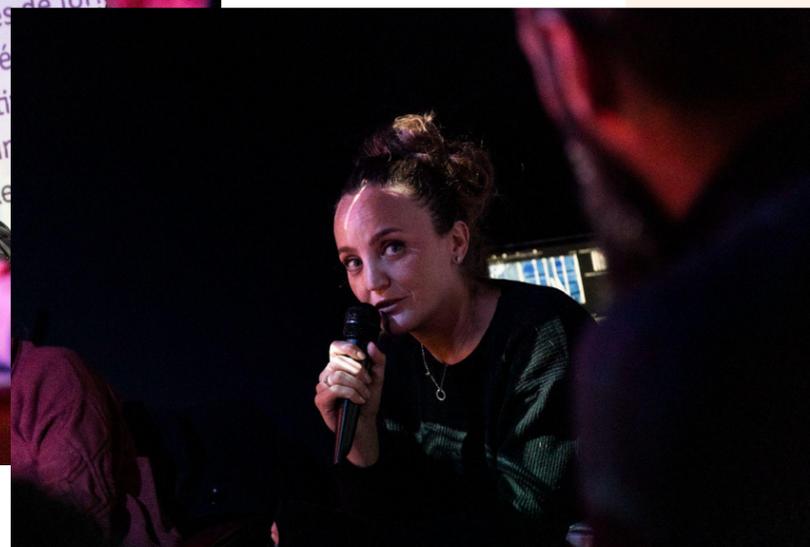
À LA CROISÉE DU DROIT À LA VILLE ET DES DROITS CULTURELS

Maestra affirme une approche au croisement du droit à la ville et des droits culturels en portant des projets pensés depuis les besoins et les aspirations des habitant·es, en portant une attention particulière à l'accompagnement des jeunes. Il s'agit d'affirmer leur droit à participer à la vie artistique et culturelle du territoire et aussi l'importance majeure de soutenir l'accès à des activités et des espaces de création gérés par et pour les artistes issu·es des quartiers populaires et aux associations du territoire. Un droit indispensable au développement des parcours culturels, civiques et professionnels des personnes, et en particulier des jeunes.

Au travers ce projet, il s'agit d'**affirmer l'importance majeure de la création issue des quartiers populaires**, qu'elle émerge des pratiques en amateur ou en professionnelle : elles constituent une source artistique extrêmement riche, qui doit être développée en tant que patrimoine et patrimoine vivant de Seine-Saint-Denis.

L'APRÈS M, UNE HÉTÉROTOPIE CITOYENNE ET POPULAIRE

Lila Benmamar, Kamel Guemari et Fathi Bouaroua poursuivent la discussion autour de **la lutte emblématique de salarié·es et militant·es associatifs pour créer un restaurant solidaire** dans les quartiers nord de Marseille. Ensemble, ils reviennent sur l'histoire et le combat avec la municipalité pour racheter cet ancien Mc Donalds, rebaptisé L'Après M.



“L'Après M est le lieu de l'hétérotopie où se réalise nos rêves”

DE LA RÉQUISITION CITOYENNE

L'histoire de ce projet remonte à 2019 où McDonald's est placé en liquidation judiciaire. En quelques mois, les ancien·nes employé·es, associations, artistes et habitant·es de Saint-Barthélemy réquisitionnent ce lieu pour mettre en place de l'aide alimentaire.

De ce combat né la volonté d'acheter les murs à McDonalds : le lancement d'une association (« Société citoyenne immobilière ») "La Part du Peuple", puis d'une SCIC pour se porter acquéreur. L'organisation travaille alors à créer un rapport de force citoyen et collectif et de proposer **un modèle de gestion collectif et solidaire**, fondé sur la valeur d'usages.

En ce sens, l'Après M développe **des outils conjuguant à la fois créativité juridique** (parts sociales sous forme de ticket d'or) **et solidarité** (parts sociales suspendues) pour faire de ce lieu la propriété de tous·tes. L'appui d'artistes locaux, leurs permet d'organiser des manifestations culturelles de grandes ampleurs pour attirer un large soutien et remettre au centre de l'action et des politiques ceux qui vivent et font la ville.



À L'ACQUISITION PUBLIQUE

Au printemps 2021 suite à cette forte mobilisation populaire, la mairie de Marseille décide de **racheter les murs de ce "fast social food"** à la firme de burger américaine. La SCIC gestionnaire du lieu signe ainsi un bail commercial d'une durée initiale de 9 ans. Si cette acquisition publique permet au collectif d'avoir les clés du lieu, la coopération avec la puissance publique reste encore à construire pour leurs permettre de se pérenniser sur le long terme.

Si l'Après M marque un réel succès populaire, avec l'ouverture d'un restaurant solidaire et d'une plateforme de distribution alimentaire, son modèle demande aujourd'hui à être consolidé. **Un appel aux dons a été lancé** dans le but de financer les activités sociales et solidaires et réaliser des investissements pour les futurs aménagements du lieu. Une aventure collective qui est encore loin d'être achevée.

SUIVRE LA COLLECTE DE DONS



www.apresm.org

LA FONDATION ABBÉ PIERRE, EN CONSTRUIRE L'ACCÈS ET LE MAINTIEN

GARANTIR LA STABILITÉ DES PERSONNES

Pour Florian Huyghe de la Fondation Abbé Pierre, **le logement est la pierre angulaire d'une stabilité** qui permet à toute personne de se projeter et développer un projet de vie. En ce sens, il est un facteur puissant de lutte contre la précarité, l'isolement et la pauvreté. Le logement ne peut être réduit à l'espace physique, mais bien comme **un espace inséré dans un tissu social et territorial**. Le territoire dans lequel s'inscrit un logement doit permettre, et non enfermer. Il doit permettre d'assurer l'intimité des personnes, et de se sentir chez soi, tout autant que sa sociabilité.

Ainsi, s'il constitue un levier majeur, il ne suffit pas à lui seul : ceci passe par **l'accès et le maintien à l'ensemble des services**, publics notamment, qui garantissent la stabilité des personnes (la domiciliation, l'école, aux transports, à la santé, à l'alimentation et à l'ensemble de ces droits).

Accompagnement
Gestion Locative
Désir Ajuster
Souple Environnement Communauté
Production
La Personne
Moduler Sociabilité Bail Temps
Habitat
Reste pour Vivre
Etayer Habiter
Droit commun

LA CITOYENNETÉ

Qu'est-ce qu'habiter un territoire, si ce n'est pouvoir y vivre et agir ?

La stabilité et l'habitabilité sont des éléments primordiaux, afin que chacun puisse exercer pleinement sa citoyenneté. En ce sens, les acteur·ices public·ques ont un rôle important en ce que **les actions territoriales puissent réduire l'impact des situations de précarité**. Ceci relève de mécanismes de solidarité à créer, à poursuivre ou à amplifier en partenariat avec les associations, la société civile et les personnes. L'ensemble de ces mécanismes doivent permettre à tout un chacun d'avoir les moyens et les outils à disposition, afin de pouvoir agir.



Le foncier solidaire, les tiers-lieux, les lieux communs, intercalaires et autres sont possiblement des réponses techniques à des questions mais ce ne sont pas solutions en soi. Les lieux solidaires avec des activités économiques ne doivent donc pas être un mobile de désengagement par les acteur·ices public·ques en termes de financement ou de pilotage de la politique sociale.

C'EST PAS DU LUXE !

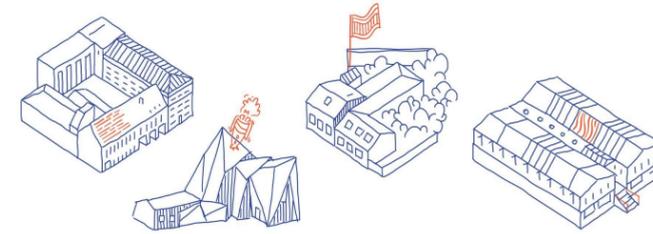
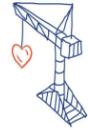
Au-delà d'un toit, des besoins vitaux, la culture apparaît comme ni superflue, ni un supplément d'âme. **Elle est un puissant levier d'émancipation, de dignité et de citoyenneté**. Le festival *C'est Pas du Luxe* coordonné par la Fondation Abbé Pierre œuvre à garantir l'accès à la pratique artistique aux personnes en situation de grande précarité. Il s'agit aussi et surtout de retrouver la confiance en soi, de pouvoir offrir un autre regard sur soi-même aux autres, et de changer les rapports dans la relation d'accompagnement des personnes.



LES BRIQUES À VENIR



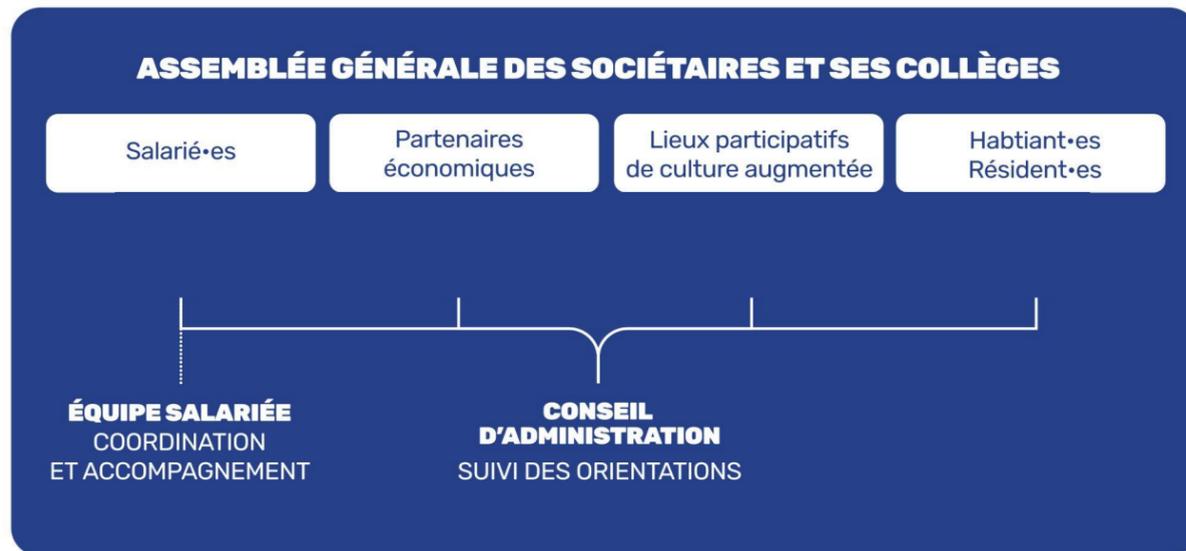
COMMENT ÇA SE BRIQUOLE ?



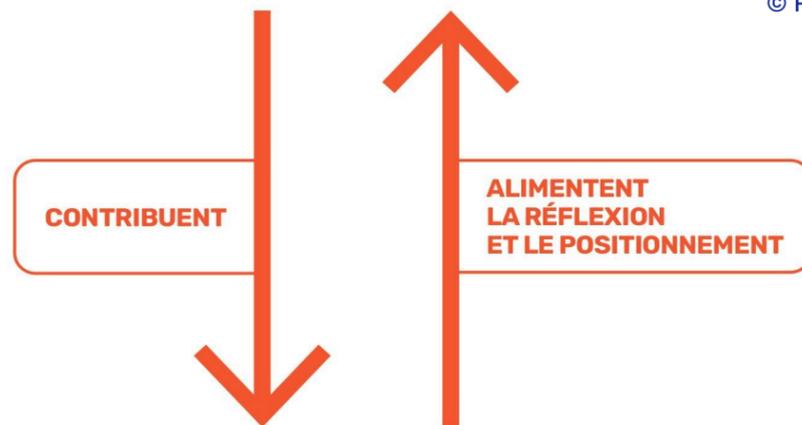
LES BRIQUES POSÉES ET À VENIR...



LA GOUVERNANCE



© Pierre Larrat

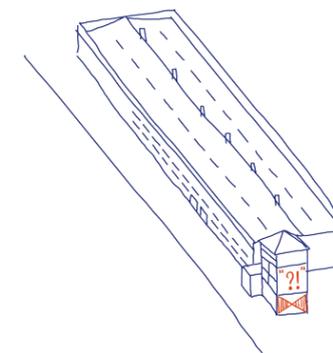


UN CHANTIER JURIDIQUE EN COURS !

Nous réécrivons les statuts de la coopérative pour faire évoluer ses collèges de manière plus inclusive, selon les catégories de sociétaires suivantes :

- Lieux intermédiaires et indépendants artistiques et culturels
- Résident.e.s ; organisations et équipes artistiques et culturelles et usager.e.s
- Salarié.e.s de la coopérative
- Réseaux, organisations professionnelles et foncières
- Partenaires et investisseurs privés
- Collectivités territoriales et partenaires publics

Dans le même temps, La Main réfléchit à la création d'un fonds de dotation mutualisé pour le secteur culturel.



2018	Création de la SCIC La Main
2019	Expulsion de Mains d'Oeuvres (93) et mobilisation citoyenne
2020	Récupération de Main d'Œuvres
2021	Création de Pot Kommon (fabrique des territoires)
2022	Soutien du ministère de la Culture & adhésion des réseaux culturels
Aujourd'hui	RENCONTRE NATIONALE DU FONCIER CULTUREL AU 6b (Saint-Denis)
2024	Animation de la vie coopérative et des groupes de travail Lancement de la première levée de fonds citoyenne Publication du guide pour l'accès au foncier des acteurs culturels Première acquisition collective d'un lieu culturel : le TWIST

4 Avril 2024
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA FABRIQUE POLA !

VOUS (RE)PRENDREZ BIEN UNE PART ?

SOUTENEZ

DES IMAGINAIRES POÉTIQUES ET ENGAGÉS

Des espaces, affirmant une approche sociale et sensible du territoire, où se déploient une diversité des pratiques, favorables à construire un vivre-ensemble fondé sur une mise en commun des expressions des singularités de chacun·es

LES ARTISTES ET LA CRÉATION

Des espaces qui accompagnent le développement de pratiques professionnelles et en amateur, ouvertes à une pluralité de participant·es et d'équipes artistiques sur leur territoire.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Des espaces uniques qui, par leurs modes d'organisation spécifiques et les processus de réhabilitation collectifs, sont engagés dans les questions de transformations sociales et écologiques.

LA PRÉSERVATION DES COMMUNS

Les modèles de propriété collectifs et solidaires qui placent les citoyen·nes au cœur de la démarche et garantissent la valeur d'usage pour préserver et faire émerger des communs culturels.



CONTRIBUEZ

4 GROUPES DE TRAVAIL STRUCTURANTS

La Main poursuit les axes de travail engagés pour alimenter son développement et sa structuration, donnant lieu à des commissions dédiées :

1. **La levée de fonds citoyenne et institutionnelle** dans une démarche d'acquisition
2. **Les indicateurs de valeur** et son partage dans les lieux culturels
3. **La transition écologique et architecturale** des bâtiments
4. **La co-construction des politiques publiques** pour l'accès collectif et solidaire au foncier

L'objectif de ces groupes de travail est d'alimenter l'outillage des lieux et les orientations stratégiques de La Main. L'animation par l'équipe salariée et leurs participant·es doit permettre de faciliter l'engagement des personnes et des structures au sein de la coopérative. Chaque groupe décide de ses objets et de son calendrier de travail, présentés en Assemblée Générale.



www.lamain-fonciere.coop

Je m'inscris aux prochains groupes de travail !



JE DEVIENS SOCIÉTAIRE

JE VOTE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



JE CONTRIBUE
AUX GROUPES DE TRAVAIL



J'EN PARLE
AUTOUR DE MOI



UNE PLATEFORME DE SOUSCRIPTION EN LIGNE

Il est désormais possible de devenir sociétaire de La Main en souscrivant depuis notre site internet et sa page *Nous Rejoindre*.

Grâce à la plateforme CoopHub, vous disposerez d'un espace personnel où retrouver son bulletin de souscription, le montant de ses parts sociales et recevoir les documents officiels de la coopérative (rapport de gestion, bilan financier, ...).



www.lamain-fonciere.coop

Je deviens sociétaire et souscris en ligne !

FEUILLE DE ROUTE

ACCOMPAGNEMENTS

GOVERNANCE ET ANCRAGE DE L'ESS

- Identification des fonctions de coordination, de participation, et de soin à la communauté, partage des responsabilités et organisation du travail/gestion des relations de travail
- Valorisation des activités et des coopérations internes et externes du lieu
- Affirmation des droits culturels et des contributions à la transitions écologiques dans activités et pratiques du lieu

STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

- Solidarité et réciprocité au sein de l'organisation et de son modèle économique
- Gestion et entretien du bâtiment sur le long-terme pour penser sa transition écologique
- Recherche de fonds auprès des partenaires publics (subventions) et privés (prêts, investissements, mécénat)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ARCHITECTURALE DES LIEUX

- Diagnostic énergétique et architectural des bâtiments et formation des directions techniques
- Rénovation par la recherche d'innovations techniques et anticipation long terme de son entretien
- Animation des chantiers collectifs avec sourcing et réemploi des matériaux

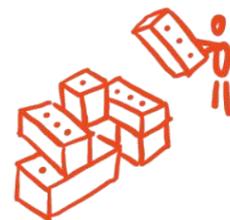
RECHERCHE-ACTION

SUR LA TRANSITION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE NOS LIEUX ET LEUR TERRITOIRE

Du point de vue de la co-construction des politiques publiques comme de la valorisation et du développement de leur utilité sociale, la recherche-action et les partenariats acteurs-chercheurs ont vocation à inscrire durablement leur fonctionnement dans une démarche de progrès du point de vue écologique et sociale. Il s'agit d'arrimer l'innovation sociale qui alimente leur fonctionnement dans une intention de contribution à l'intérêt général au sens d'une plus grande justice sociale, en partant des pratiques concrètes des lieux.

SUR DES OUTILS COLLECTIFS DE MAÎTRISE D'USAGE

Pour intervenir à la fois en amont des projets urbains et penser le temps long des lieux, en favorisant l'implication des habitant·es et en intégrant une approche sensible du territoire. Ces outils doivent être travaillés en réseau pour mieux valoriser les initiatives et engager la responsabilité des collectivités dans une logique partenariale.



ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL

LEVÉE DE FONDS

- Déploiement d'une stratégie de collecte nationale : enjeux et stratégie de mobilisation
- Instruments de finance solidaire pour faire de nos lieux la propriété de tous·tes
- Création d'un fonds de dotation mutualisé pour l'acquisition des lieux artistiques et citoyens par leur collectif d'usagers

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- La mutualisation et la montée en compétences techniques des fonctions et des métiers (R&D et GEPP)
- La recherche pour accompagner la transition écologique et architecturale des lieux
- Les enjeux d'accessibilité et d'inclusivité dans la transition architecturale des lieux

Et bien d'autres encore !

VALEURS ET INDICATEURS

- Construction d'indicateurs / référentiels communs d'utilité sociale, culturelle et artistique
- Méthodes collectives d'évaluation intégrant des objectifs de mis en œuvre des droits culturels et de transition écologique
- Démarche de R&D / recherche-action pour enrichir la méthodologie d'évaluation et l'intégration d'objectifs d'innovation sociale

POLITIQUE PUBLIQUE

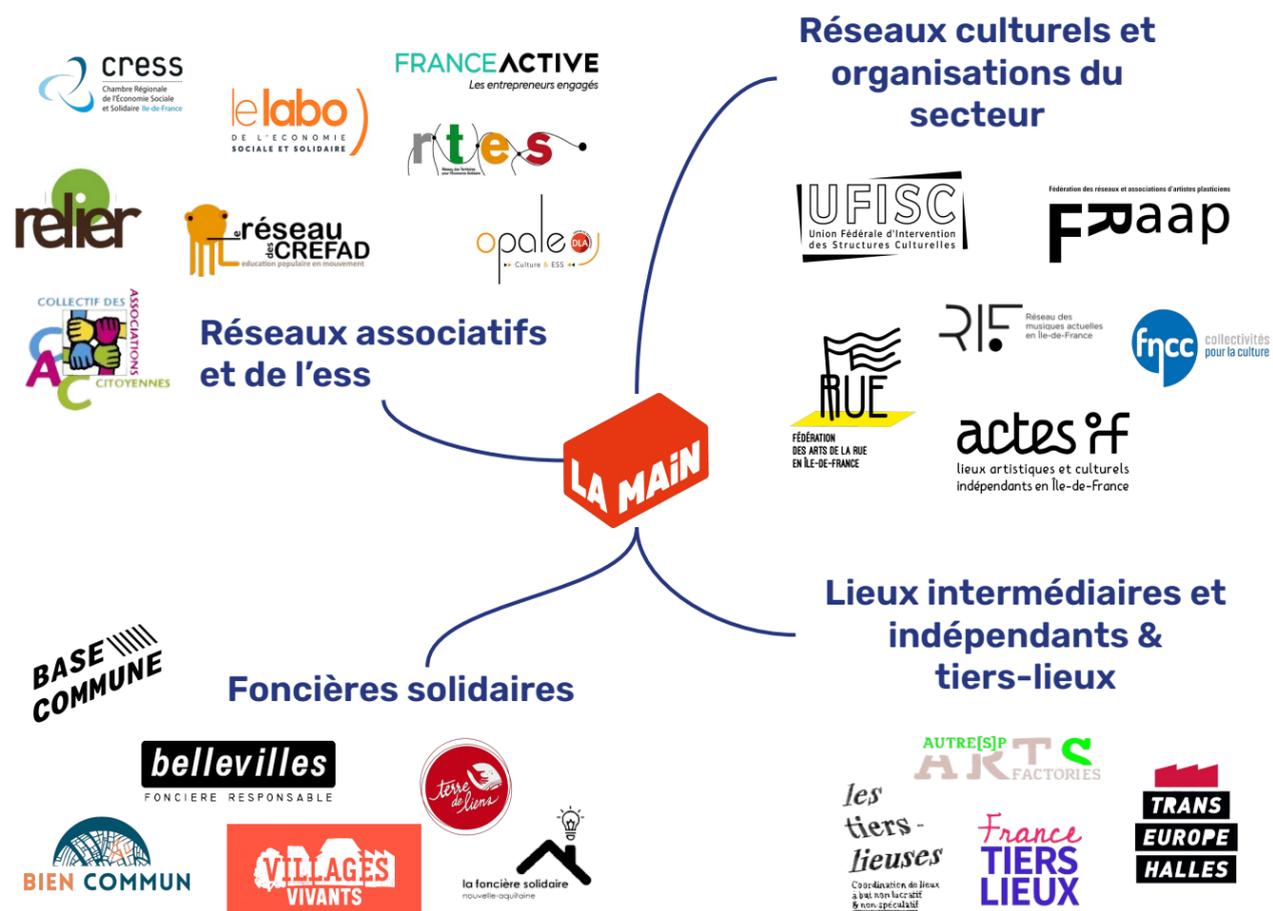
- Construire des espaces de dialogues partagés et des méthodologies d'évaluation adaptées en direction des initiatives citoyennes et artistiques
- La SCIC comme outil de coopération territoriale entre une collectivité et les usagers d'un lieu
- Formations et échanges entre les services culturels économique et ceux d'urbanisme des collectivités.



NOS PARTENAIRES DE LA RENCONTRE NATIONALE DU FONCIER CULTUREL



NOS RÉSEAUX



NOUS CONTACTER

La Main, Foncièrement Culturelle
contact@lamain-fonciere.coop
www.lamain-fonciere.coop

Laura Aufrère
 Responsable du développement
laura.a@lamain-fonciere.coop

Mayeul Beudet
 Directeur
mayeul.b@lamain-fonciere.coop

Joséphine Dresler
 Responsable de la collecte
josEphine.d@lamain-fonciere.coop

Jeanne Frank
 Photographe de la Rencontre Nationale du Foncier Culturel
jeannefrank.pro@gmail.com

Pierre Larrat
 Conception de l'affiche, du programme et des pictogrammes
contact@pierrelarrat.fr

